

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 15 octobre 2014 et
qu'il a été fait ... observation.

Le 22 octobre 2014,



L'an deux mille quatorze le quinze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

PRESENTS : M. BESCHIZZA (sorti lors de la présentation de la délibération N° 28 et lors du vote de la délibération N° 29) – Mme MAROUN (sortie lors du vote des délibérations N° 19 et 20 - Présidente de séance lors de la présentation de la délibération N° 28 et lors du vote de la délibération N° 29) – . CANNAROZZO – Mme LAGARDE – M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI (sorti lors du vote de la délibération N° 16) – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote des délibérations N° 6 – 7 – 8 et 9) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX (sorti lors du vote de la délibération N° 26) – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA (sorti lors de la présentation de la délibération N° 28) – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mme DRODE (sortie lors du vote de la délibération N° 19) – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI (sortie lors du vote des délibérations N° 25 et 26) – M. MOZER (sorti lors du vote des délibérations N° 6 – 7 – 8 et 9) – Melle LABBAS – M. SEGURA – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA – Melle ABDELLAOUI.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANT
Mme FOUGERAY

MANDATAIRE
Mme BEZZAOUYA

ABSENTS : Mme RADE – MM. GOLDBERG – LAOUEDJ.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article

L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme FOUQUE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En préambule de l'ordre du jour, M. le Maire annonce le retrait du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mai 2014.

Lors de la séance et après explications (point sur le personnel, impact budgétaire et avis de la Préfecture de Seine-Saint-Denis), M. le Maire annonce le retrait du projet de délibération n°12 (Finances – Contrôle de Gestion – Modification de l'échéancier de versement de la subvention à l'ACSA – Signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat – Année 2014).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets, au titre de l'année 2013 (*délibération n°28*),

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

DECIDE la démolition d'un pavillon au nouveau cimetière 52 rue de Mitry (*délibération n°1*),

la cession d'un bien vacant et sans maître transféré dans le domaine privé communal au 68 rue Turgot (*délibération n°2*),

la cession d'une propriété communale sise 86 rue Arthur Chevalier en vue de créer 3 logements locatifs (*délibération n°3*),

la modification de l'affectation du résultat de fonctionnement 2013 du Budget annexe Assainissement (*délibération n°6*),

la modification de l'affectation de l'excédent de fonctionnement du Budget annexe au Budget Principal Ville (*délibération n°7*),

la modification de la reprise au Budget Principal Ville de l'excédent de fonctionnement du Budget annexe Eaux et Assainissement (*délibération n°9*),

l'attribution d'une subvention complémentaire au profit du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), au titre de l'exercice 2014 (*délibération n°11*),

la création d'un fonds de dotation public, dans le cadre des objectifs poursuivis par la Ville : Sports, Loisirs et Culture (*délibération n°13*),

la création d'un Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2014/2015 (*délibération n°20*),

la création du Conseil consultatif des aulnaysiens retraités et **ADOpte** le nouveau règlement intérieur (*délibération n°25*),

la mise à jour du tableau des effectifs, au titre de l'année 2014 (*délibération n°27*),

la prise en charge, au titre de la protection fonctionnelle des élus, des frais relatifs à la défense des droits de M. CAHENZLI (*délibération n°29*), et de M. le Maire (*délibération n°30*),

SOLLICITE l'attribution de la Dotation de Développement Urbain (DDU), auprès de l'Etat, dans le cadre de l'opération de construction d'un Pôle de services dans le périmètre de la Résidence Balagny (*délibération n°4*),

ADOpte la décision modificative n°3 du Budget annexe Assainissement, au titre de l'exercice 2014, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°8*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- l'avenant n°1 à la convention de partenariat concernant la modification de l'échéancier de versement de la subvention au profit de l'Association des Centres Sociaux d'Aulnay-sous-Bois (ACSA), au titre de l'année 2014 (*délibération n°12*),

- la convention avec la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement (SEMAD) concernant l'accès à la cuisine centrale pour les personnels des hôtels d'activités 1 et 2 et du site Auguste Renoir (*délibération n°14*),
- les conventions d'objectifs et de gestion avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis, conditionnant l'octroi de la Prestation de Service unique (PSU) - (*délibération n°19*),
- la convention de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre des activités « Projets Eté 2014 » (*délibération n°23*),
- la convention d'objectifs et de financement, dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis, au titre de l'année scolaire 2014/2015 (*délibération n°24*),
- la convention d'objectifs et de moyens relative au pilotage du Contrat Local de santé (CLS), avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) - (*délibération n°26*),

PROCEDE à la désignation des représentants du Conseil Municipal, pour siéger au sein des instances suivantes :

- SAGE Croult, Enghien et Vieille-Mer (*délibération n°17*),
- Collège Simone VEIL (*délibération n°18*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

DECIDE la dénomination de la place actuelle « Place Camélinat » : « Place Jean-Claude Abrioux » (*délibération n°5*),

l'attribution de subventions, au titre de l'année 2014/2015, aux coopératives scolaires (*délibération n°21*),

ADOPTE la décision modificative n°3 du Budget Principal Ville, au titre de l'exercice 2014, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°10*),

le montant de la participation communale à verser pour les dépenses de fonctionnement des élèves aulnaysiens scolarisés au Protectorat Saint-Joseph, établissement sous contrat d'association, au titre de l'année scolaire 2014-2015 (*délibération n°22*),

FIXE le montant de la redevance télésecurité applicable à compter du 1^{er} janvier 2015 (*délibération n°15*),

AUTORISE le Maire, à signer la convention d'attribution de subvention par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), au profit de la Ville, dans le cadre du Fonds Interministériel de la Délinquance (FIPD), pour le projet de vidéo-protection, au titre de l'exercice 2014 (*délibération n°16*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND

connaissance :

des décisions n°40, 136 à 165 inclus concernant :

- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
 - la gestion et la commercialisation des espaces publicitaires dans les publications municipales, au titre de l'exercice 2014 et renouvelable jusqu'en 2016 – Avenant n°1 (Société MEDIAS & PUBLICITE),
 - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant :
 - la Journée Portes Ouvertes, le 20 septembre 2014 (Association ART VERNE),
 - les services de répétition des ensembles du Cap pour la saison 2014/2015 (Association ART VERNE),
 - les ateliers d'apprentissage et de pratique de la guitare pour la saison culturelle 2014/2015 (Association ART VERNE),
 - le concert de RIVIERE NOIRE, le 11 octobre 2014 (Société FAR PRODUCTION),
 - l'organisation de séjours de classes avec nuitées pour les enfants de 4 à 12 ans, au titre de l'année scolaire 2013/2014 – Avenant n°1 (Lot n°5 : Association PLANETE AVENTURES),
 - le contrat d'assistance fiscale, au titre de l'année 2015, renouvelable jusqu'en 2017 (Société A6CMO),
 - la convention d'accompagnement méthodologique du logiciel d'analyse financière « REGARDS », au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2017 (Société RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques, des manifestations suivantes :
 - le spectacle « contes animés » à la bibliothèque Jules Verne, le 19 décembre 2014 (Association « LES YEUX D'ARTIFICE »),
 - le spectacle « Méli-mélo ... bruissements d'images 2 », le 15 novembre 2014, dans le cadre du Salon Croque Livres (Association POLYCHROME),
 - la projection des films du programme « Découvrir l'ailleurs », dans le cadre du « Mois du film documentaire », le 13 novembre 2014 à la bibliothèque Elsa Triolet (IMAGES EN BIBLIOTHEQUES),
 - deux rencontres-projections, le 25 octobre 2014, à la bibliothèque Elsa Triolet, dans le cadre du « Mois du film documentaire » (Association CONTRECHAMPS),
- le spectacle vivant du groupe Clap Fanfare, le 21 septembre 2014, dans le cadre des Journées du Patrimoine (Association « CHAPEAU L'ARTISTE »),
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- la fixation des tarifs des spectacles représentés à la Scène de Musiques Actuelles « Le Cap » du 4^{ème} trimestre 2014,
- les contrats de location et d'entretien des matériels multifonctions et télécopieurs pour les services municipaux, l'atelier de reprographie et les groupes scolaires (Société RICOH FRANCE),

- l'organisation de stages et de concerts de musique de chambre, au Conservatoire à Rayonnement Départemental (Association PROQUARTET),
 - la modification de l'institution de la régie de recettes unique pour les multi accueils de la Petite Enfance,
 - l'instruction des équipements recevant du public de 5^{ème} catégorie, au titre de l'année 2014/2015 (Société QUALICONSULT),
 - l'installation d'un appareil de distribution automatique de boissons à titre gratuit, au sein de l'Ecole d'Art Claude Monet (SAS D8),
 - la révision des tarifs des repas des agents du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie – Avenant n°7 (Délégation départementale de l'Action Sociale de la Seine-Saint-Denis),
 - les prestations d'un Audit des Ressources Humaines de la Commune (SARL MAPS CONSULTANT),
 - l'animation « tournage sur bois et narration » le 21 septembre 2014, au Parc Robert Ballanger, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (Atelier LE BOIS SOLEIL),
 - la réalisation de panneaux « Histoire des parcs », dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (Mme GOLOMER, Historienne des jardins),
-
- la signature du marché passé en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, concernant l'assistance et la maintenance pour le logiciel « AUTOTURN » (Société GRAPH LAND).

En fin de séance, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur l'état technique du Stade Nautique et précise que l'architecte concepteur est venu sur place, et qu'un bureau d'études sera présent le 15 décembre prochain pour l'expertise technique. Ce dossier a été traité dans sa globalité (question du personnel, question financière, organisation des activités sportives, associations, écoles, etc.).

Enfin, M. le Maire informe du courrier de M. BLAZY, Député-Maire de Gonesse, portant sur le soutien du Maire d'Aulnay-sous-Bois en faveur des associations dans le cadre du projet d'Europacity (Triangle de Gonesse).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 15 octobre 2014 à 23h15.



Bruno BESCHIZZA
 Maire d'Aulnay-sous-Bois
 Conseiller Régional d'Ile-de-France